

**Thème 2 : Comment le droit permet-il de régler un litige ?****OBJECTIFS du thème 2 :**

- Définir la notion de litige
- Identifier les éléments caractérisant un litige : partie en présence, ...
- Identifier le régime juridique de la preuve : l'objet, la charge et les moyens de preuves
- Caractériser les différents types de preuve
- Identifier le tribunal compétent et la double juridiction
- Identifier et connaître les étapes de la procédure

**Chapitre 4 : Comment est apportée la preuve ?****Objectifs du chapitre :**

- Identifier l'objet de la preuve : que
- Identifier la charge de la preuve : qui
- Identifier les moyens de la preuve : comment
- Analyser une décision de justice : les faits, la procédure antérieure, le problème juridique, les prétentions des parties, la décision, les motifs

Dans le chapitre précédent, nous avons vu comment naissait un litige et les éléments permettant de le caractériser.

Nous allons donc voir dans un second chapitre, que faut-il prouver (l'objet de la preuve), qui doit prouver (identifier la charge de la preuve) et comment les parties en présence doivent prouver leurs prétentions (identifier les moyens de la preuve).

**Plan :**

*Introduction (page 1)*

- Que faut-il prouver (page 4)*
- Qui doit prouver (dossier suivant)*
- Comment prouver (dossier suivant)*

**Introduction au chapitre sur la preuve****1. Différencier actes et faits juridiques****ACTIVITÉ N° 1 : « Vidéo n°1 - Actes et faits juridiques »**

**Consignes :** Après avoir écouté attentivement la vidéo et compris les notions d'actes juridiques et de faits juridiques, noter à la suite ce que vous avez retenu.

 **Actes juridiques :**


 **Faits juridiques :**

## 2. J'aborde la notion de preuve

**ACTIVITÉ N° 2 :** « Vidéo n°2 – La preuve en droit (2'42) » Focus sur Qui doit apporter la charge de la preuve

**Consignes :** Ecouter attentivement cette vidéo qui fera l'objet d'explications au fur et à mesure de sa progression. Puis renseigner les cases ci-dessous.

 Qui doit apporter la preuve :

 Existe- il des exceptions ? Si oui, comment se nomment-elles ?

 Présomptions simples et irréfragables :

## Mini exercices de l'introduction

 Exercice n°1 :

A l'aide des mots suivants, rédigez une définition de la preuve. La moitié de classe à gauche avec les éléments 1 et l'autre moitié avec les éléments 2.

Définition preuve

Mots clés :

1. Éléments, réalité d'un fait ou d'une obligation
2. Moyen utilisé - établir - existence d'un fait ou droit

1.

2.

🔗 Exercice n°2 :

Après une lecture collective, vous vous répartirez en binôme et avec l'aide des 2 situations lues, vous répondrez aux questions suivantes :

### Mise en situation

**SITUATION 1 :** Ronaldo, 8 ans, joue au ballon dans sa rue. En voulant marquer un but, il casse une vitre de la maison de Monsieur et Madame Rousseau. Ces derniers demandent la réparation de leur fenêtre aux parents de Ronaldo, qui refusent. Selon eux, la vitre était déjà cassée, et leur fils n'y est pour rien.

**SITUATION 2 :** Angélique et Éric Leclerc se sont mariés cet été. Pour régulariser leur situation fiscale, et ajuster le calcul de leur impôt, le Trésor public demande aux époux Leclerc de justifier la date de leur mariage.

Q1. Repérez si l'élément déclencheur de la situation est volontaire ou non

Q2. Expliquez ce qu'il faudra prouver dans chaque situation

Q3. Montrez que l'une des situations est plus facile à prouver que l'autre et justifiez votre réponse

Q4. Identifier quelle partie devra prouver le préjudice dans la situation

Q5. Citez les types de preuves que pourront apporter les parties dans les 2 situations

## A. Que doit-on prouver : L'objet de la preuve

### 1. Actes et faits juridiques

#### *Faits juridiques*

Nous allons lire le texte et reformuler les questions.

### **ACTIVITÉ N° 3 : Montpellier : une vieille dame percutée par le tramway sur La Comédie**

Grâce à l'article ci-dessous, nous allons pouvoir repérer les caractéristiques d'un fait juridique et le définir



**L'accident s'est produit ce vendredi vers 11 h. Avant l'arrivée des pompiers, la victime parvenait à parler.**

Le choc n'a pas été violent mais la vieille dame est restée un long moment au sol. Vers 11 h ce vendredi matin le tramway a percuté cette personne âgée dans le virage en haut de la rue Maguelone qui est le

théâtre de fréquents incidents. Avant l'arrivée des pompiers, la victime parvenait à parler. Le trafic sur la ligne 1 dans le sens Odysseum-Mosson a été perturbé.

Source : <http://www.midilibre.fr/2015/10/23/montpellier-une-vieille-dame-percutee-par-le-tramway-sur-la-comedie,1231128.php>

Q1. Résumez les faits


Q2. Cet incident émane-t-il d'un fait volontaire.

Q3. Indiquez comment la vieille dame peut prouver le préjudice qu'elle a subi

Q4. Indiquez si cet article relate des actes ou des faits juridiques. Justifiez votre réponse

### Actes juridiques

#### **ACTIVITÉ N°4 : Je cherche à partir d'une définition un exemple d'acte juridique**

 **Acte juridique** : Un acte juridique est une action volontaire. Cette action volontaire a pour objet et effet de créer des conséquences juridiques voulues.

Exemples :

**La suite de ce dossier sera distribué la séance prochaine**